

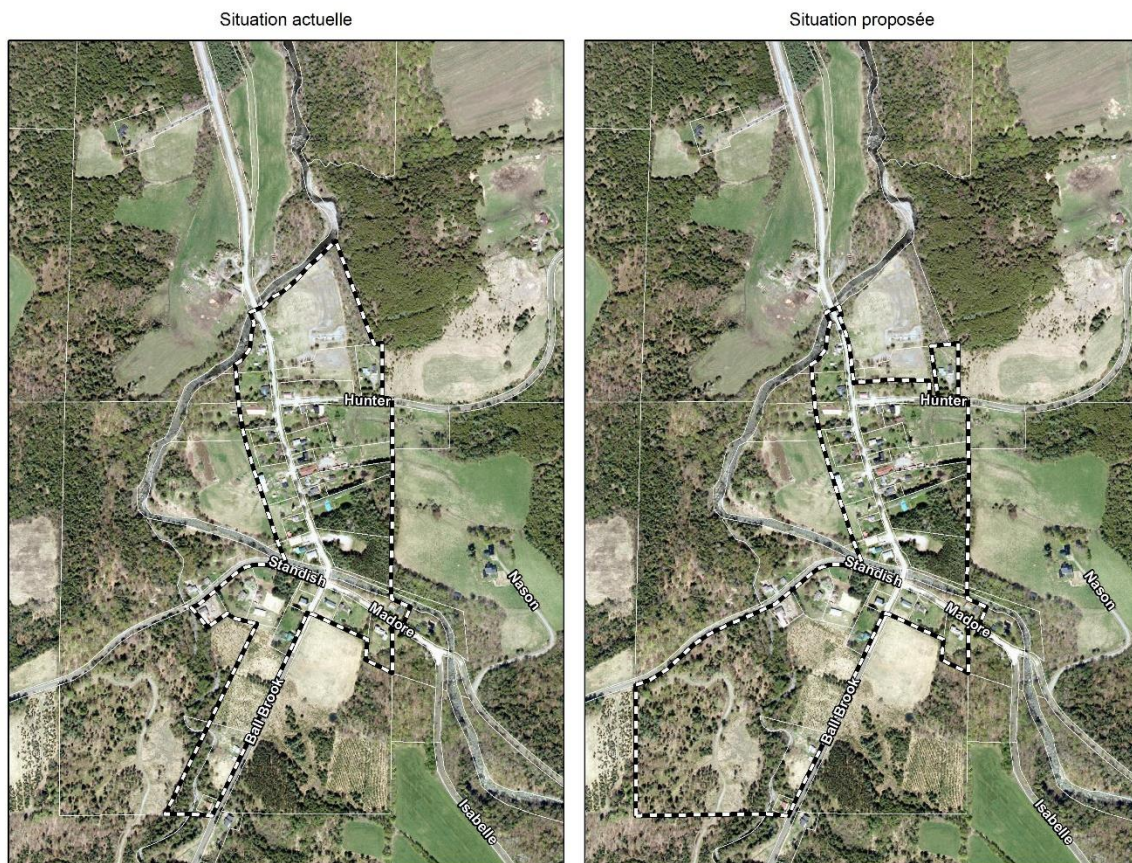
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE COATICOOK
MUNICIPALITÉ DE BARNSTON-OUEST

**AVIS PUBLIC DE CONSULTATION
AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT
NUMÉRO 302-2022 INTITULÉ :**

« Règlement numéro 302-2022, modifiant le plan d'urbanisme afin de modifier la carte Plan d'affectation du sol. »

Conformément aux articles 124 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 6 septembre 2022, le conseil de la municipalité de Barnston-Ouest a adopté par résolution le projet de règlement n°302-2022 intitulé : « *Règlement numéro 302-2022, modifiant le plan d'urbanisme afin de modifier la carte Plan d'affectation du sol.* »

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le plan d'urbanisme numéro 224 afin de redéfinir les limites du périmètre urbain et de retirer les zones d'expansion urbaine du hameau de Way's Mills.



Le projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

Avis est par les présentes donné de la tenue d'une **assemblée publique de consultation le mardi 27 septembre 2022, à 19h00**, au 2081 chemin Way's Mills, Barnston-Ouest ;

Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté sur notre site web au www.barnston-ouest.ca ou au bureau de la Municipalité aux heures régulières d'ouverture et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

Donné à Barnston-Ouest, ce 12 septembre 2022.

Sonia Tremblay
Directrice générale, greffière-trésorière